



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **L' Histoire Du Iansenisme; Contenant Sa Conception, Sa Naissance, Son Accroissement, Et Son Agonie**

**Bourg, Moïse du**

**A Boverdeavx**

I. Chapitre. Sa Conception.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-37094**



# HISTOIRE

D V

## IANSENISME,

OV IL EST TRAITÉ  
de la conception, de la nais-  
sance, de son accroisse-  
ment, & de son agonie.

I. CHAPITRE.

SA CONCEPTION.

i. §. *Qu'est ce que Iansenisme.*



Propositions condamnées d'heresia par le

A V

## HISTOIRE

Pape Innocent X. extraites d'un livre intitulé *AVGVSTINVS*, composé par *CORNELIVS IANSENIVS* Evesque d'Ypre en Flandre. Les *IANSENISTES*, sont ceux qui font profession d'une telle secte, dont Iansenius est l'Auteur, & le pere qui l'a conçeuë: mais qui n'a esté mise au iour, par une naissance posthume, qu'après la mort de son proge-niteur, par les soins, & par la diligence de ses Disciples, qui l'ont eslevée, nourrie, fortifiée, & maintenue tout autant qu'ils ont pû, jusques à ce qu'elle a esté estouffée par les foudres du Vatican.

Monsieur Antoine Arnaud, cy-devant Docteur de Sorbone, l'un des Principaux Arcboutant de cette Secte, & qui pour l'avoir obstinement soutenuë a esté effacé du nombre des Docteurs de Sorbone par une par un acte public de toute l'Université de Paris, rejette tant qu'il peut le nom de *JANSENISME*, & de *JANSENISTES*, disant que ce nom est supposé, que c'est un nom faux, un nom Chimerique, qui n'est qu'en l'objet de l'imagination de ceux qui l'ont forgé, & qui ne suppose pour chose quelconque qui soit effective, n'y ayant personne qui soutienne cette doctrine condamnée de feu Monsieur Jansenius.

DV IANSENISME. 3

Mais c'est nous vouloir faire passer pour des aveugles en plein midy, & nous vouloir empescher de voir une verité qui est plus claire, que si elle estoit écrite avec les rayons du Soleil. Car est il rien au monde de plus evident, que ce dont toute la France, toute l'Europe, & en un mot toute l'Eglise Catholique étenduë qu'elle est par tout l'Univers, est tesmoin ? qu'il y a eû quantité de personnes, mesme Doctes, qualifiées, qui ont deffendu ardemment, & opiniastrement la Doctrine de Jansenius, nommément celle qui est contenuë dans les cinq Propositions condamnées; & l'ont soutenuë tant de vive voix, que par écrit; dont nous avons encore les livres, & mesme quelques-uns avec le nom de leurs Auteurs encore vivans: qui ont député de leur corps, des Docteurs à Rome pour la defendre en presence du Souverain Pontife: dont l'on sçait les noms & les surnoms, & qui ont imprimé eux mesmes, & le sujet, & le succès de leur negotiation. Enfin il y a dix mille autres tels argumens, qu'il seroit trop importun de rapporter icy pour la preuve d'une chose toute evidente, & dont les Papes, & les Prelats nous donnent des assurances.

Mais je vois bien, que ce n'est pas tant la

chose, ny la Secte des Jansenistes qu'ils rejettent, comme le nom. Ne plus ne moins que ceux de la Religion pretendüe reformée de France, ne veulent pas souffrir qu'on les nomme Calvinistes, nonobstant qu'ils suivent, & qu'ils professent la doctrine, & la Secte dont Calvin est l'Auteur. Que si les Jansenistes renoncent à ce nom, ce n'est pas à dessein de renoncer à cette Secte: mais c'est affin d'en prédre un autre beaucoup plus specieux, avec moins de raison, qui est celuy de **DISCIPLES DE SAINT AUGUSTIN**. Et c'est de celuy-cy dont ils se sont souvent qualifiez dans leurs livres, mais particulièrement en celuy, qui est plus autentique que les autres, qui fut composé par cinq Docteurs de l'Université de Paris, deputés de tout le party à Rome vers le Souverain Pontife, pour la deffense des cinq propositions, qu'ils intitulerent **DES TROIS COLOMNES**, où dans la page troisième, ils disent ces mots. *Nous declarons en presence de V. S. té que nous & les autres DISCIPLES DE SAINT AVGVSTIN sommes resolu de soutenir toujors les susdites propositions.* Neantmoins avec tous leurs efforts ils n'ont jamais pû obtenir ce beau nom d'aücu n des Catholiques: au contraire, celuy des *Jansenistes* a prevalu, malgré toute leur re-

sistance, qui a esté enfin contrainte d'y acquiescer; & il est croyable, que si par leurs importunités, & par leurs redites ils eussent obtenu qu'on leur eust imposé le nom d'AUGUSTIN, c'eust esté pour les surnommer ANTI-AUGUSTINS, ou bien les CORRUPTEURS, ou les CALUMNIATEURS, ou les PLAGIAIRES de Saint AUGUSTIN, apres qu'on les a convaincus si souvent d'avoir corrompu, falsifié, & mal cité, & interpreté les passages de ce S. Docteur, en faueur de leurs Heresie: comme Luther & Calvin auoient fait auant eux, pour appuyer la leur.

Or soit qu'il y ait encore aujourd'huy des personnes qui fassent profession de cette Secte que nous appellons JANSENISME, ce qui n'est que trop euident: soit qu'il n'y en ait plus, ce qui est à desirer; ce sera toujors vne chose vtile & agreable de sçauoir quels ont esté ses commencemens, ses progrès & la decadance.

2. §. *Les commencemens de*  
 IANSENIVS.

**P**OUR former vne idée legitime de la conception du Iansenisme, il est necessaire de connoistre son pere: & de sçauoir comment, & en quel lieu, & en quel temps, & par quels mouifs il a conçu le dessein de cette

Herésie, & en a pourſuiuy l'exécution: puis-  
que chaque chose tire de son principe vne  
partie de sa gloire, ou de son ignominie. Il  
est vray qu'il y a icy quelque chose de bien  
particulier; en ce qu'on peut dire que l'Au-  
teur de cette herésie peut n'auoir pas esté  
Heretique quoy qu'il soit Heresiarque: puis  
qu'on assure qu'un peu auant sa mort il pro-  
testa qu'il soumettoit la doctrine de son liure  
au jugement de l'Eglise Catholique Aposto-  
lique & Romaine, & de son Pasteur vniuer-  
sel, N. S. Pere le Pape, Vicaire de I E S V S  
C H R I S T en terre.

Cornelius Iansenius estoit natif de Laer-  
den petite Ville de Hollande sous la domina-  
tion des Estats des Prouinces vnies; où les  
Caluinistes ostent la liberté des exercices de  
la Religion Catholique. Son pere qui estoit  
de basse condition fit mesme profession de  
de cette herésie, quoy que son fils estant en  
âge, se declara Catholique. Mais il est bien  
à craindre qu'il n'ait retenu toute sa vie quel-  
impressions de l'erreur de ces Heretiques,  
avec qui il auoit esté esleué en son enfance:  
& il n'y a pas lieu de s'estonner si après il a si  
opiniastrement deffendu les opinions erron-  
nées; puisqu'elles sont si conformes aux sen-  
timeps qu'on luy auoit si souvent inculqués.

DV IANSENISME. 7

pendant sa jeunesse, qui en estoit lors plus susceptible qu'en vn âge plus auancé. Cela mesme se recuille de quelques lettres qu'il écrivit à son grand confident Du-Vergier de Horane Chanoine de N. D. de Bayone, & après Abbé de S. Cyran. Car estant reuenu du Synode des Calvinistes tenu à Dordrec au sujet de la doctrine des Arminiens, qui s'approchoit de celle des Catholiques touchant la Predestination, que les Francs Calvinistes condamnerent; il auouë franchement qu'il croit que ces Calvinistes s'approchoient beaucoup de la verité: c'est à dire qu'il s'en estoignoit beaucoup luy mesme

La paureté, & le desir d'estudier ayant fait sortir Iansenius de sa maison paternelle, le fit venir en la Ville & Vniuersité de Louvain au voisinage de son pais, où il y auoit vne fondation pour l'entretien des pauvres escoliers Holandois qui faisoient profession de la Religion Apostolique & Romaine. Son malheur fût qu'il rencontra pour Maistre Jacques Iossen, homme hardy & insolent, qui auoit esté Disciple de Michel Baius, & s'estant fortement persuadé de ses opinions erronnées, ne resta pas de les enseigner, nonobstant qu'elles eussent esté condamnées par P. I. E. 5. & que Baius luy-mesme les eust

publiquement retractées, acquiesçant à la Censure du Souuerain Pontife de l'Eglise. En quoy ce Iossen monstra vn aussi mauuais exemple à son Disciple Iansenius, que Baius son Maistre luy en auoit donné vn bon & salutaire se retractant.

Peut-estre fut ce le desir de professer plus librement ces opinions de Baius, qui sont très-conformes à celles de Calvin, qui luy donna la pensée de s'en venir en France, où le Calvinisme s'enseigne avec plus de liberté qu'en Flâdres: & ayant possible oïi parler de l'esprit libertin, & porté à la nouveauté du Sieur Du-Vergier de Horane, il prit resolutiō de l'aller trouuer à Bayonne: & il en eust aisément la commodité, par la frequente communication que les Flamans ont avec les Habitans de cette Ville maritime. Il trouua en effet l'esprit du sieur Du-Vergier qui symbolisoit parfaitement avec le sien, & ils se joignirent tous deux d'amitié fort aisément, parce qu'ils se trouuerent conjointement amis de la nouveauté, ennemis des pratiques de l'Eglise presente, & de ses Theologiens vrayment Catholiques, & nommément des Iesuites. L'amitié que Du-Vergier auoit pour Iansenius le fit employer si soigneusement pour luy auoir quelque subsistance, qu'enfin

DV. IANSENISME. 9

il luy obtint la Principalité du petit College de Bayonne; & lors le Sr. Corneille (ainsi le nommoit-on) eut moyen de conferer tout à l'aïse de tous ses sentimens avec son cher ami; de se descharger dedans son sein de tous ses desseins, & de nouïer avec luy cette amitié si étroite, qu'elle n'a pû estre separée que par la mort, & s'est fomenté pendant leur vie, ou par vne communication de viue voix, ou par vn commerce continuel de lettres entr'eux, en quelque distance de lieux qu'ils pussent estre: comme il appert par le liure qui en a esté imprimé sous le tiltre de la *Naissance du Iansenisme*.

Or comme leur dessein n'estoit pas de demeurer à l'ancre bien long temps en ce port esloigné du grand monde. & des occasions de repaïstre leur vanité, & debiter leur nouvelle doctrine; ils prirent resolution de se mettre à la suite de Monseigneur l'Euesque d'Aire, qui estoit lors Monseigneur de Boutellier, recemmant nommé par sa Majesté à cét Euesché, voisin de celuy de Bayone, & venu de Paris avec des feruans desirs de s'employer soigneusement au bon gouvernement de son Diocèze. Ce bon Seigneur fût ravy de l'offre que luy firent de leur seruice ces deux Ecclesiastiques, qu'il reconnut estre

pourueus de belles lettres, & les crût estre d'une Doctrine aussi saine, qu'ils portoient l'apparence d'une modestie & d'une probité extérieure non commune. Dans cette veüe il les employa quelque temps avec luy à la visite de son Diocèze.

Dieu neantmoins se contenta de la bonne volonté de ce digne Prelat, & l'ayant appelé à soy dans peu de temps, nos deux auanturiers changerent de resolution, & d'un commun concert s'allèrent retirer en un Bourg proche des Pyrenées nommé Lourdes, dans le Diocèze de Tarbes, joignant celuy d'Aire, pour y estudier conjointement cette belle science de la tradition, dont ils ont depuis fait tant de gloire, & dont leurs disciples leur ont donné tant de vanité. Là il se peut faire qu'ils concerterent pour la première fois le sujet de leur estude, qu'ils firent entr'eux ce beau partage des quartiers pour ainsi dire, par où ils deuoient attaquer l'Eglise d'à present; Du Vergier prenant pour soy l'attaque des Sacremens de Confession, de Communion, & de Confirmation: & Iansenius le franc arbitre de l'homme, & la grace de IESVS, & le tout sous le beau pretexte de la Doctrine de l'illustre Pere de l'Eglise St. Augustin, dont ils partageroient le nom, & le

furnom pour en baptiser leurs liures ; le premier prenant celuy d'Aurelius , & le second celoy d'Augustinus : affin de surprendre plus aisément les simples sous une si belle & si religieuse apparence.

## 3. §.

**L**E temps de la retraite , & si je l'ose ainsi nômer du Nouuiat de nos deux profelites , estant expiré ils sortent de leurs grottes , & quittent le pais des Landes pour le mettre au iour dans le beau , & le grand monde ; & prenans congé l'un de l'autre pour se separer de corps , dans l'union pourtant d'un mesme cœur & d'un mesme dessein ; Iansenius s'en alla premierement à Paris , où il fut precepteur domestique de quelques enfans de condition : & puis s'en retourna à l'Vniuersité de Louvain , & Du-Vergier s'en alla en celle de Poitiers.

Il me semble qu'il est bien à propos , puisque nous en trouuons icy l'occasion , de dire vn mot de ce cher amy , & de ce parfait confident de Iansenius , qui est le principal sujet de nostre entretien : puis qu'il auoit part à tous les desseins , & à toutes ses entreprises.

Le sieur Du-Vergier estant venu à Poitiers trouua moyen de s'insinuer dans les bonnes graces de Monseigneur l'Euesque , qui estoit

lors Monsieur de la Roche-Pofay, qui faisoit estat, & des belles lettres & des gens lettrés. Il travailloit lors comme il m'a dit luy-mesme autrefois, à vn ouvrage de la Théologie, & croyant que cét Ecclesiastique estrange venu de nouveau pourroit luy estre vtile à ce dessein, le prit en sa maison au rang de ses domestiques, & luy commanda d'estudier chaque iour vne question de la somme de St. Thomas dont il luy feroit le recit sur le soir. Ce bon valet s'acquitta si bien de la commission de son bon maistre, qu'il luy gagna le cœur, & qui plus est l'Abbaie de S. Cyran, qui li y donna depuis le nom sous lequel il a esté plus connu que sous celuy de Du-Vergier.

Mais ce bon Prelat m'a protesté souuentefois, qu'il ne luy auoit jamais parlé de cette nouvelle doctrine dont on le faisoit l'Auteur après qu'il se fût separé d'aupres de luy. Aussi estoit ce vne de ses procédures (comme nous le voyons dans le liure *du Progrés du Iansenisme*, que Monsieur de la Preuille Gentilhomme d'honneur a mis au iour, où sont couchées les informations de Monsieur de Laubordemont par ordre du Roy contre l'Abbé de S. Cyran) de ne decouvrir ses maximes qu'en secret, & aux personnes à qui il esperoit

les persuader, & sur qui il pretendoit empier-  
 ter quelque autorité. Auquel sujet il y a vne  
 chose bien remarquable qui concerne feu  
 Monsieur l'Euesque de Poitiers, dont nous  
 parlons. Il est rapporté au liure susdit dans  
 l'audition de Monsieur l'Abbé de Prieres  
 Dom Jean Iouand de l'ordre des Citaux,  
 qu'il depose moyennant serment, auoir ouï  
 faire ce recit à Monsieur l'Abbé de S. Cy-  
 ran en presence de son neveu: qu'un jour  
 faisant chemin à cheual avec vn Ecclesia-  
 stique, il luy auoit decouvert quelques vnes  
 de ses maximes ( par exemple que le Con-  
 cile de Trente n'estoit pas Oecumenique,  
 mais seulement vn Concile du Pape, & des  
 Scholastiques qui auoient beaucoup changé  
 la doctrine de l'Eglise: que la destruction  
 de l'Eglise a commencé depuis six cens  
 ans; que Dieu ne donne pas de graces  
 suffisantes à tous: Que les pechés veniels  
 ne sont point vne matiere suffisante pour  
 l'absolution sacramentelle: & autres tel-  
 les opinions erronnées) & se prenant garde  
 que cét Ecclesiastique docte & prudent  
 n'acquiesçoit point à ses sentimens, &  
 craignant qu'il le deferat à Monsieur  
 de Poitiers, descendit soudainement  
 de cheual, & l'ayant prié d'en faire

autant, luy demanda de l'ouir de confession à l'heure mesme, & s'accusa d'auoir manqué en luy proposant certaines maximes d'une Doctrine suspecte. Ce qu'il fit, adioûtoit Du-Vergier, pour l'obliger au secret: se mocquant ainsi du Sacrement de la Confession. Car Monsieur l'Abbé de Prieres adioûste que St. Cyrano luy faisant ce recit, se prit à rire si effusément, qu'encore qu'il l'eust longuement fréquenté, il ne l'auoit iamais vû dans vn semblable emportement.

Cét Abbé nouveau ne tarda guere après sa promotion à sortir de Poitiers, & à s'en venir à Paris comme sur vn theatre plus resonnant pour y debiter sa nouvelle Doctrine. En effet il s'y insinua bien tost dans l'esprit de quelques personnes de condition, & notamment de quelques Dames qui faisoient profession d'une particuliere deuotion: les attirant sous vne certaine apparence de personne illuminée de Dieu d'une façon extraordinaire, & qui auoit vn grand don pour la direction des ames, dont il connoissoit l'estat si plénement, ainsi qu'il se vantoit luy mesme, que lors qu'il auoit sondé vne ame, il scauoit à mesme temps, si elle estoit esleue, ou reprouuée: ce sont ses propres termes; & qu'il lisoit en Dieu mesme les maximes qu'il luy proposoit, &

*non pas dans les livres, comme font les autres.*

Ce sont encore ses paroles.

Par tels, & semblables artifices il gaigna tellement entre'autres l'esprit, & le cœur des Religieuses du Mōastere du Port-Royal près de Paris, qu'elles se soumirent absolument & auement à sa conduite, se remplirent de ses Maximes, & commencerent d'agir d'une methode si extraordinaire & si extravagante, qu'elle choqua quantité de personnes doctes & pieuses, & celles nommément qui auoient la charge, & s'interessoient pour le bien spirituel de ces filles que la simplicité & l'innocence auoit exposées aux souplesses dudit Abbé de St. Cyran.

Vn des principaux qui s'en prit garde, & qui tacha d'y apporter du remede fut Monsieur l'Euesque de Langres leur Supérieur, qui en fit de grandes plaintes, & les porta jusques à Monsieur le Chancelier, à cause du puissant appuy qu'auoit l'Abbé de St. Cyran, qui estoit porté par quantité de personnes d'autorité. Vous trouverez vne copie des maximes pernicieuses de cét Abbé en la conduite de ces filles, qui fut deliurée à Monsieur de Chartres en presence de Monsieur le Chancelier l'onzième de Iuillet l'an 1638. dans le livre des Progrés du Iansenisme

par Monsieur de Preuille. Mais nonobstant tous ces soins l'empire que l'Abbé de St. Cyrano avoit pris sur ces simples Religieuses eut bien-tant de pouuoir, qu'il s'y fit vne partie de leur maison & pour luy, & pour ceux de sa cabale, & fit du Port Royal un Port d'assurance pour y ancrer les Iansenistes, & y mettre le seminaire de cette nouvelle secte du Iansenisme.

Je ne m'estand pas d'avantage sur les intrigues, les monopoles, les artifices, & les meschancetés de ce nouveau dogmatifant pendant ce temps qu'il vivoit, & dominoit impunément à Paris, ayant acquis un empire presque absolu, qui estoit le but de sa conduite, sur quantité de personnes fort considerables, soit pour leur condition, & leurs richesses, soit pour leur erudition, soit pour leur dignité, jusques à des Prelats de ce Royaume, & des Pasteurs des peuples, qui se rengeoient à l'aveugle sous la houlette de cét intrus, & de ce mercenaire. Le mal eust bien passé plus avant, & ce venin secret eust bien causé plus de dommage au corps de l'Eglise, & de l'Etat, si la providence de Dieu premierement, & puis celle du Roy Louis 13 & enfin de son premier Ministre feu Monsieur le Cardinal de Richelieu n'en

eussent arresté le cours, en constituant prisonnier au Bois de Vincennes ce Docteur suspect, & luy donnant des Commissaires pour informer contre luy, sur ce qu'il auoit tenu des maximes dangereuses, & enseigné vne doctrine erronnée, & condamnée cy-deuant par l'Eglise. C'est de ces informations, & des papiers & écrits de cét Abbé dont on s'estoit saisi, qui ont esté depuis mis aujour, & donnés au public; dont on tire des argumens euidens de la pernicieuse doctrine, & des detestables desseins de cét Abbé pour la ruine de l'Eglise.

Ce feu demeura seulement couuert de cendre, mais non pas esteint durant la vie du feu Roy, & de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu; mais après leur mort il fit de nouveaux embrasemens, lors que les partisans dudit Abbé de S. Cyran eurent le credit de luy faire ouurir les prisons, & le remettre en liberté de tout dire, & de tout faire pour l'Establissement de sa nouvelle doctrine. Vne des premieres pieces qui parut bien tost après, fût une de ses lettres à vne personne de consideration de ses amis, par laquelle il se conjoüissoit avec luy de voir que malgré la persecution de tout ses ennemis il auoit la satisf-

faction de voir sa doctrine ( de laquelle il auoit si souuent conferé avec luy, & pour laquelle il auoit enduré les prisons ) hautement publiée, & fauorablement receuë dans le liure de la frequente Communion sous le nom d'Arnaud l'un de ses disciples les plus zelés, ne l'ayant pas voulu exposer sous le sien. Aussi feu Monsieur l'Euesque de Poitiers m'a-t-il dit, l'auoir souuent ouï asseurer que de son viuant il ne publieroit jamais aucun liure sous son nom.

L'Abbé de S. Cyran ne jouit pas neantmoins long-temps de cette satisfaction: car Dieu l'enleua bien-toft après de ce monde par vne apoplexie soudaine, qui le priua de la reception du Sacré Corps de **JESVS-CHRIST** en l'Eucharistie, & de ce Viatique si necessaire au passage si dangereux, & si important de cette vie en l'autre. En quoy il pratiqua ce qu'il auoit conseillé en la Preface de son liure de la frequente Communion sous le nom d'Arnaud en ces termes. *Qu'il y a de belles ames qui seroient rauies d'estre priuées de la reception du corps de **JESVS-CHRIST** en l'Eucharistie, jusques à l'heure de leur mort. Et que cet acte d'humilité estoit plus agreable à Dieu & preferable à quelque autre acte de vertu, qu'une personne deuote puisse faire en cette vie.*

Mais laissons au jugement de Dieu l'examen de la doctrine, & des mœurs de ce nouveau Dogmatizant, qui sans doute luy en a fait rendre un compte bien exact & bien terrible: quoy qu'après son decés les Iansenistes, qui estoient aussi conjointement ses disciples, luy ayent donné des loüanges excessiues, & ayent publié des Apologies ou plustost des Panegyriques magnifiques en son honneur: qui n'ont pas esté neantmoins receus avec vne telle approbation qu'ils s'estoient promis. Témoin ce qui se passa le 13. de Septembre 1657. en l'Assemblée du Clergé. Où Messieurs de Sainte Marthe ayant présenté à Nosseigneurs les Prelats leur ouvrage intitulé *Gallia Christiana*, ces sages, & ces Religieux Prelats ne le voulurent point accepter qu'à condition qu'ils y feroient rayer l'éloge du feu Abbé de S. Cyran Du-Vergier de Horane, qu'ils y auoient inseré (probablement à la sollicitation des Iansenistes) de qui la conduite & la doctrine auoient esté suspectes & prejudiciables à l'Eglise, aussi bien que celle de Iansenius son confident. Et ses sages Prelats en vserent de la sorte à l'exemple du souverain Prelat Alexandre VII. qui quelque peu de temps auparauant auoit fait effacer,

& oster de deffous le tombeau de Iansenius vn Epitaphe magnifique, pour luy, mais injurieux à l'Eglise, & à S. Augustin, que ses disciples y auoient fait grauer sur sa tombe, comme nous dirons plus amplement ailleurs.

4. §.

**I**ansenius estant de retour à Louvain après cette longue course qu'il auoit fait par la France, il commença de traouiller serieusement à la conception de ce monstre d'erreur, qui ne fut mis au jour que quelques années après, aux derniers des iours de son pere. Il est vray que son dessein fut vn peu retardé du commencement par la disette, qui est vn empeschement general à toutes les grandes entreprises. Il fit tant neantmoins par ses industries, & ses intrigues, que sous le tilre de pauvre Catholique Holandois, il fut fait boursier d'vn Colleege, où lon faisoit la distribution de certains deniers pour l'entretien de tels pauures Escoliers. Dieu sçait avec quelle fidelité il s'en acquitta, comme il se confesse ingenuément luy mesme en vne lettre qu'il escriuit quelque temps après à son cher amy Du-Vergier de Haurane, qui estoit encore en condition chez Monsieur l'Euésque de Poitiers, peu accommodé aussi bien que luy des biens de cemonde. Car ce con-

fidement luy avoit enuoyé de Poitiers deux des  
 ses neveux qu'il avoit sur les bras, pour les  
 faire estudier à l'Vniuersité de Louvain, & ne  
 leur fournissant pas ce qui leur estoit neces-  
 saire pour leur entretien: ce bon Boursier  
 s'offre à luy en diuerses de ses lettres ( que  
 vous trouueres imprimées en deux liures, l'un  
 de la Naissance, l'autre du Progrez du Iansenisme )  
 pour suppléer à ce defect, & four-  
 nir à leurs besoins; non pas du sien à raison  
 de sa paureté, mais de l'argent d'autruy dont  
 il auoit le maniment. Et affin qu'on ne dise  
 point que cecy est vne calomnie, voicy les  
 propres termes de sa lettre à Monsieur Du-  
 Vergier de Haurane, qui est la quatrième en  
 nombre au liure de la Naissance du Iansenisme.  
*Non pas que j'aye icy tant de moyens de  
 moy-mesme, qui n'ay rien si non ma vie: mais c'est  
 l'argent du College, qui est en mes mains, qui per-  
 met bien cela & dauantage, sans qu'au compte  
 que j'en rens toutes les années, personne du monde  
 en sçache rien. Iugez de là qu'elle estoit la  
 fidelité de ce bon Boursier en la reddition de  
 ses comptes: & si elle ne pouuoit pas estre  
 autant suspecte que sa foy & sa creance.*

Cette necessité, la maistresse des arts & des  
 inventions, fût cause qu'il tascha de s'insinuer

aux bonnes graces de quelques personnes riches, & considerables: comme entr'autres en celles de Calenus Archidiacre de Bruxelles, & de l'Archeuesque de Malines, qui par après demeurerent fortement attachez à la personne, & à la doctrine: Car le premier ayant esté quelques années après nommé à l'Euesché de Ruremonde, fut rejezté pour avoir adheré trop opiniastrement à ses opinions, conformément à l'ordonance du Roy d'Espagne en date du 21. Decembre 1647. par laquelle il declare, *qu'aucun de ceux qui suiroient la doctrine de Iansenius ne seroit admis aux Prelatures, s'il ne l'auoit auparauant abjurée.* Pour l'Archeuesque, il fut severement censuré par le Pape, & par l'Archiduc Leopold, pour avoir suivy & secondé les sentimens erronés de Iansenius.

Ce fût par la faveur de ces personnes puissantes, & d'autres encore dont il sçeut dextrement gagner la bien-veillance, qu'il obtint dans cette Vniuersité la chaire qu'on nomme de l'Ecriture Sainte, ou de la Theologie positive. Cette promotion, & quelques autres occasions l'ayant obligé à faire quelques harangues latines en public, il s'adresse à son bon amy Du-Vergier pour soulager en cela son insuffisance, comme il la luy avouë fort

ingenuément en plusieurs de ses lettres ; & le supplie par tous les liens de leur amitié de les composer, & d'y mettre la force de son esprit transcendant, & puis de les luy enuoyer bien écrites. afin qu'il les puisse aisément lire, apprendre, & prononcer. Cette lascheté d'esprit donne lieu à un legitime soupçon, qu'il n'a point non plus fait de difficulté d'emprunter la plume de quelque pedagogue bien versé en la langue latine, pour luy faire le stile de son *Augustinus* : comme on l'a dit de celuy d'Aurelius.

Cette nouvelle fortune des gages de Dôcteur regent en Positive n'ayant fait qu'aiguizer son appetit à la poursuite d'une plus haute, il s'aduisa pour gagner les Ministres d'Espagne, & en attraper quelque bon morceau, d'écrire un liure contre l'honneur du Roy, & du Royaume de France, qu'il intitula *Mars Gallicus*, par vn contresens qui luy estoit ordinaire en ses écrits, & que ses disciples ont pratiqué à son imitation; comme quand ils ont donné le tiltre de la *Frequente Communion* à vn liure qui deuroit porter celuy de l'*Infrequente Communion* puisqu'il prouoque ses lecteurs à communier rarement, & à s'en abstenir jusques à la mort par l'effet

d'une vertu tres-heroïque : De mesme ce liure n'estant qu'un tissu d'invectives, & de calomnies contre la generosité des François, & l'autorité de leur Roy, il l'a nommé le *Mars de la France*. Le dessein neantmoins qu'il eut en la composition de ce liure ne fut pas sans effet. Car il obtint du Roy d'Espagne, & de son Conseil, d'estre nommé à l'Euesché d'Ipse en la Conté de Flandres : & eut par là plus de moyen d'avancer & d'acheuer son grand ouvrage contre le Royaume de l'Eglise touchant la grace, & l'usage du franc-arbitre.

Qui voudra voir combien ce liure est injurieux à la France, & au Roy, rempli d'outrages, & de calomnies effrontément fausses, & criminelles, n'a qu'à lire le liure des *Inconueniens d'Estat* composé par Monsieur Marandé sur ce sujet. Et c'est ce qui jette l'estonnement dans l'esprit de tous les bons & vrais François ; de voir que des personnes qui se professent tels, & le deuroient estre par les seuls sentimens de la nature, se declarent les partisans ouuers, & ardans d'un homme qui se professe ennemy juré de leur nation, & de leur Roy ; qu'il dit estre indigne du nom de Trés-Chrestien, persecuteur de **IESVS-CHRIST**, plus cruel en son endroit

que ne furent jadis Herodes, & Pilate, ce qui ne peut estre lû ny ouï sans horreur.

Durant ce temps que Iansenius s'occupoit ainsi à Louvain, les Calvinistes tindrent un celebre Synode à Dordrec en Hollande contre les opinions du Ministre Arminius, & de ses adherans surnommés de son nom les Arminiens, dont la doctrine touchant la predestination, & la reprobation des hommes s'approchoit autant de celle des Catholiques, qu'elle s'esloignoit de celle de Calvin. Aussi les francs Calvinistes, qui furent ainsi nommés en ce Conciliabule, la condamnerent-ils à pluralité de suffrages; pour raffermir les erreurs de leur grand Maistre Calvin sur le sujet de la predestination, de la reprobation, du franc-arbitre, & de la grace. Iansenius ayant diligemment examiné toute la doctrine, & les actes de ce Synode Heretique, écrivit à son intime le Sieur du-Vergier estant lors à Poitiers, ces mots qui sont en la 12. lettre. *Le Synode de Dordrec est acheué. Les francs Calvinistes y suivent presque entierement la doctrine des Catholiques. C'est ainsi qu'il nomme ceux qui estoient dans son sentiment; quoy qu'il les dût plustost appeller Heretiques.*

Et c'est peut-estre ce qui a donné sujet à

Iean Henry Ottius Ministre de Zurich Calviniste, de dire en une harangue qu'il prononça devant les Magistrats Heretiques de cette Ville là, qu'il intitula lors qu'il la fit imprimer quelque temps après. *De causa Iansenitica.* Pourrions nous pas dire, Messieurs les Iansenistes, que Vôtre Iansenius à l'occasion de nôtre Synode de Dordrec a pris dessein de lire plus soigneusement S. Augustin : puis que c'estoit un mesme sujet de dispute, en mesme temps. En effet c'estoit en ce mesme temps, & sur ce mesme sujet que Iansenius lisoit, & relisoit S. Augustin, pour l'accommoder à son sentiment qui estoit conforme à celuy de ces Heretiques; & qu'il formoit en son esprit le dessein du Iansenisme: comme il l'assure si souuent & presque en toutes les lettres qu'il escriuoit lors par tous les ordinaires à l'Abbé de St. Cyran. Il appelloit cela traualier au grand ouurage, qu'il nommoit encore de diuers autres noms déguisés, ainsi que l'on peut voir dans ses lettres déchiffrées.

Il se fortifia beaucoup en son dessein, & l'auança grandement par la conference de viue voix qu'il eut en France avec l'Abbé de S. Cyran, qu'il avoit tant desirée, & sollicitée par ses lettres, sur son passage allant en Espagne député par quelque-uns de l'Uni-

versité de Louvain pour empescher que les PP. Iesuites à qui il estoit entierement contraire, & leur ennemy prouué, n'entraissent en possession d'une chaire qu'on auoit fondé pour ceux de leur Societé en cette Vniuersité. Il est vray que negotiant cette affaire en Espagne, & à mesme tēps debitāt aussi chete la nouvelle doctrine; il ne pūt le faire si secretemēt que l'Inquisition n'en fūt auertie, dont ayant eu le vent, il se retira le plus promptement qu'il luy fūt possible, en sorte que les Officiers ne vindrent à la maison où il logeoit pour le prendre, que quelques heures après qu'il en fūt parti pour s'en retourner en Flandre par la France.

Il est croiable que ce fūt sur son chemin que se fit cette celebre, mais detestable conference de ces deux Patriarches de la nouvelle secte avec quelques autres plus considerables de cette Cabale au Bourg-Fontaine proche de Paris, dont le resultat a esté donné au public par Monsieur Filleau Aduocat du Roy & Docteur Regent en Droit à Poitiers; qui rapporte les preuves qu'il a de la verité de cette assemblée; & nominément par la deposition d'une personne de condition, de sçauoir, & de pieté, qui y estoit presente, & qui

s'en retira d'horreur qu'il eut de ces deliberations. Et c'est sur la foy que ie rapporte cette histoire, qui d'abord me sembloit incroyable.

Ie n'en rapporteray icy que ce mot touchant l'aduis de l'Abbé de S. Cyran qui opina le premier disant, *Que puis qu'il n'y avoit qu'un Dieu pour objet de la veritable creance . . . . Il falloit dénouer les yeux des hommes par la destruction des mysteres, dont la creance est inutile, & illusoire: & particulierement de celui de l'Incarnation, des Sacremens, &c.* Iansenius qui opina le second fût de n'ême avis, comme il l'estoit en tout le reste: d'où celuy-là n'a pas mal rencontré qui a fait cêt Anagramme sur le nom de *Cornelius Iansenius. Nonne Aurelij Socius?* Neantmoins la pluralité des voix alla à ce que l'on ne passeroit pas d'abord si avant, & l'on ne leveroit pas le masque tout à fait dans le commencement; mais qu'on avanceroit peu à peu; de peur d'effaroucher l'esprit d's Chrestiens, & que entre autres moyens qu'on prendroit pour parvenir à ce but, seroit de procurer, que les Catholiques s'estoignassent des Sacremens de la Penitence, & de l'Eucharistie. & encore non pas ouvertement, mais en rendant leur pratique tres-difficile, & en se couurant de l'authorité des PP. Qu'un autre moyen seroit

d'estever la grace à ce point qu'elle operat en nous sans la cooperation de nostre franc-arbitre ; dont elle seroit tousiours victorieuse, & efficace d'elle-mesme, & autres telles maximes d'une doctrine erronée, que quelques-uns de ce party prendroient à tâche de publier en France.

C'est ce qu'entreprit l'Abbé de St. Cyran par le liure de la Frequenté Cōmunion en ce qui touche les Sacremens: d'autres tascherēt à les persuader en Flandres: & ce fût le partage de Iansenius, & de ses adherens en ce pais là: ce qu'il a executé en son liure intitulé *Augustinus*. Mais quant à ces autres noires maximes & Diaboliques d'exterminer les mysteres de la Religion Chrestienne, & l'Incarnation du Fils de Dieu, je ne me fusse pas aisément persuadé qu'ils eussent entrepris de les debiter, si je ne me fusse trouué en vne Province, & une des plus considerables Villes de la Guyenne, où vn homme très-docte, & très-pieux m'assëura que des Iansenistes y auoient enseigné ces impietés & ces blasphemes dans les maisons particulieres.

Iansenius estant donc de retour à Louvain s'appliqua totalement à la composition de son liure contre *la grace suffisante, & l'indifference du franc arbitre*. Mais ce ne fût pas sans beaucoup d'inquietudes, d'apprehensions,

de peines d'esprit, & d'oppositions, nommément de la part des Peres Iesuites de Louvain, & sur tout du R. P. Lessius, ce grand & celebre Theologien, qui mourut en ce temps là, & de la mort duquel Iansenius escriuant à l'Abbe de St. Cyran, dit qu'il a esté rendre conte à Dieu de la forte contradiction qu'il auoit apporté à sa doctrine. De là peut-estre procedoit cette haine furieuse que ces deux nouveaux dogmatizans auoient conceüe contre ces Peres, à cause qu'il defendoient vigoureusement la commune doctrine de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine; jusques là, qu'il se trouue dans les informations faites contre ledit Abbé de St. Cyran par ordre du Roy, qu'une des depositions faites contre luy porte qu'il enseignoit, *qu'il falloit exterminer les Iesuites comme vres dommageables à l'Eglise, & inspirer vne aversion horrible contre eux.* Il apprehendoit aussi grandement d'estre censuré à Rome, ainsi quel'auoit esté Baius son grand maistre, dont il renouelloit les erreurs: & certes ce n'estoit pas sans sujet, puis qu'en effet c'est de ces foudres du Vatican d'où luy est venu le coup mortel qui l'a renuersé. Voicy comme il en parle en sa lettre 131. au grand depositaire de tous ses secrets l'Abbé de St. Cyran pour

obmettre les autres endroits. *Diuerſes tra-  
uerses me ſont de fois à autres données* ( il parle  
de la publication de ſon liure intitulé *Augu-  
ſtinus* ) dont je ne puis me deffendre : car de croire  
qu'il ſera facile de le faire paſſer aux Iuges , cela  
peut difficilement tomber dans mon eſprit , quel-  
ques diſpoſitions qu'il y puiſſe auoir de delà. C'eſt  
de Rome qu'il parle, ſçachant les exerauagances  
qu'il y a , & la diſpoſition des eſprits. En vne  
autre lettre il dit , qu'il a peur qu'on ne luy joie  
le tour qu'on a fait à d'autres, voulant parler  
de la condamnation que deux Papes y auoient  
faite de la doctrine de Baius Docteur de  
Louvain auant luy, qu'il voyoit bien eſtre  
conforme à la ſienne.

Neantmoins toutes ces apprehenſions ,  
& ces difficultez n'empelcherent point qu'il  
trauaillast inceſſamment à la compoſition de  
ſon liure , & à la conception du *Ianſeniſme* ,  
nommément depuis qu'il fût nommé , conſa-  
cré, & iſtalé Eueſque d'Ipre. Cette nouvelle  
dignité luy donnant plus de moyens pour ve-  
nir à bout de ſon deſſein, juſques à faire  
acheter vne Imprimerie , & la transporter à  
Ipre pour faciliter l'impreſſion de ſon liure.  
Il en auoit deſia acheué la compoſition , & il  
eſtoit ſur le point de le mettre ſous la preſſe ;  
quand Dieu arreſta le cours de ſes deſſeins,

& le priva du contentement qu'il eust pu prendre de leur execution mal-heureuse. Car environ deux ans apres qu'il eut pris possession de son Euesché, Dieu juste juge le frappa d'une peste mortelle, qui l'emporta luy seul de toute la Ville, devant son tribunal rigoureux, pour y rendre compte de cette entreprise si criminelle; ce fût le sixième de May 1638. Il est vray qu'apres sa mort ses disciples ont publié qu'il auoit dit un peu auant que rendre l'esprit, à ses confidens Fromondus, & Calenus qui l'assistoyent, qu'il soumettoit le jugement de son liure au St. Siege Apostolique: *quoy qu'il iugeast, qu'à peine y pouvoit on rien changer.* Dieu veuille qu'il ait dit ces premieres paroles de bon cœur, qui le pourroient empescher d'estre Heretique, mais non pas Heresiarque, & Princes des Heretiques Iansenistes, qui soustiennent opiniastrement sa doctrine apres qu'elle a esté condamnée d'Heresie par le St. Siege Apostolique, à qui il l'auoit soumise. \*

Ses disciples apres sa mort eurent soin de luy faire eriger vn superbe tombeau en son

\*Omnia rerum conversio, authores ejusdem opinionis Catholicæ: Sectatores, Hæretici judicantur. Absolvuntur magistri, condemnantur discipuli. Vincent. Lerin. de rebaptizandis Hæret.

Eglise Cathedrale, & d'y faire graver sur vn marbre vne magnifique Epitaphe qui contenoit entre autres choses, ces eloges, C'estoit vn fidele interprete, s'il en fut jamais, des plus secretes pensees de St. Augustin : Qu'il avoit employé à son ouvrage nommé Augustinus, vn esprit divin, vn travail infatigable, & tout le temps de sa vie : que l'Eglise en recevroit le fruit sur la terre, comme luy la recompense au Ciel. Mais l'affection desreglée de ces disciples enuers leur maistre, imita celle des singes à l'endroit de leurs petits, qu'ils estouffent pour trop les caresser. Car ces loüanges excessives ayant scandalizé beaucoup de Catholiques, principalement aprez que les Souverains Pontifes eurent censuré & condamné le liure de Iansenius ; Alexandre VII. leur successeur, seant à present en la Chaire de S. Pierre, a ordonné à l'Evesque d'Ipre qui luy a immédiatement succédé, qui est Monseigneur François de Robles, de faire enleuer la pierre de ce tombeau avec son inscription scandaleuse, & d'égaliser son sepulchre au reste du pavé : ce qu'il a fidelement executé le premier jour de Decembre l'an 1655. du consentement, & avec l'approbation de l'Archiduc Leopold, lors Gouverneur des Pais-Bas pour le Roy d'Espagne.